



(À rappeler dans toute correspondance)

**DOSSIER N° PC 62736 23 00011**

Dossier déposé incomplet le 09 Juin 2023

**Adresse des travaux :**

338 Verde Rue

Cadastré : AA35, AA35, AA59

**DESTINATAIRE**

Monsieur BRANDON VAN CLEEMPUTTE

338 Verde Rue

62840 SAILLY-sur-la-Lys

**Affaire suivie par :** Nathan HUREZ

**Objet :** Rejet tacite de votre dossier

Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que votre demande de Permis de construire comprenant ou non des démolitions susvisée a fait l'objet d'un **rejet tacite**.

En effet, dans le mois qui a suivi le dépôt de votre demande en Mairie de SAILLY-SUR-LA-LYS, nous vous avons notifié en recommandé, un courrier pour vous avertir que votre dossier ne comportait pas toutes les pièces relatives à son instruction.

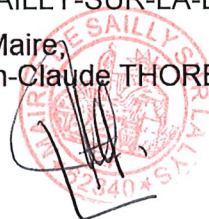
Vous bénéficiez donc d'un délai de 3 mois à compter de la réception de ce courrier, pour présenter en mairie de SAILLY-SUR-LA-LYS contre décharge, l'ensemble des pièces manquantes à votre dossier.

Il vous appartient dès à présent de déposer une nouvelle demande dûment accompagnée de l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction, si le projet doit être réalisé.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à SAILLY-SUR-LA-LYS, le **07 MARS 2024**

Le Maire,  
Jean-Claude THOREZ



**DGS**